

**MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR
MRC DE TÉMISCOUATA
PROVINCE DE QUÉBEC**

AVIS PUBLIC


EST PAR LES PRÉSENCES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR
QUE :

Lors d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité, tenue le 4 décembre 2023, a été adopté le calendrier suivant concernant la tenue des séances ordinaires du conseil pour l'année 2024 :

- Conseil de la Municipalité d'Auclair à 19h30, à la salle de l'Amitié 773-A, rue du Clocher

8 janvier 5 février 4 mars 2 avril 6 mai 3 juin 2 juillet 12 août 3 septembre 7
octobre 4 novembre 2 décembre

Donné à Auclair, ce cinquième jour de décembre de l'an deux mille vingt-trois.



Josée Dubé,
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Josée Dubé, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Auclair, certifie avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil municipal, le 5 décembre 2023, entre 13h00 et 16h00.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 5 décembre 2023